

PROJET Laurie (15)
ENERGIES ET TERRITOIRES
ANNEXE 4

Reportage photographique
Décembre 2025

Zones de prises de vue éloignées





Vue éloignée au nord du projet depuis un chemin communal. La centrale sera cachée en partie cachée par le bosquet et les quelques arbres.



Vue éloignée (pour la partie la plus à l'Est) à l'ouest du projet depuis un chemin communal. Considérant ce que l'on voit des arbres en arrière plan de la photo, la centrale devrait être peu visible.

Pour ce qui concerne la partie sud de la centrale. Vue rapprochée sur la centrale qui sera masquée par la plantation d'une haie.



Vue éloignée au sud du projet. Le dénivelé et la haie au sud du projet masqueront le projet. C'est la même chose pour toutes les voiries au sud du projet.

Zones de prises de vue rapprochées





Vue depuis le bord de la parcelle vers le nord. La haie masquera une grande partie de la centrale depuis l'extérieur.



Vue depuis le bord de la parcelle vers l'ouest (sud-ouest). Le dénivelé masquera la centrale. Compte tenu de la haie périphérique, seules seront éventuellement possibles des vues très éloignées. Compte tenu du type de panneaux (entièrement noirs), il n'y aura de toute façon aucun impact visuel.



Vue depuis le bord de la parcelle vers le sud. Le dénivelé masquera la centrale. Compte tenu de la haie périphérique, seules seront éventuellement possibles des vues très éloignées. Compte tenu du type de panneaux (entièrement noirs), il n'y aura de toute façon aucun impact visuel.



Vue depuis le bord de la parcelle vers l'est. Le dénivelé et le bosquet masqueront la centrale. Compte tenu de la haie périphérique, seules seront éventuellement possibles des vues très éloignées. Compte tenu du type de panneaux (entièrement noirs), il n'y aura de toute façon aucun impact visuel.